

CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 27 JUIN 2019

9/2 – CULTURE – SALLE ALLENDE – CONTRAT DE PRESTATION AVEC LE COLISEE DE ROUBAIX

La salle Allende a accueilli en 2018 cinq spectacles programmés en partenariat avec le Colisée de Roubaix.

- Sanseverino (chanson française) le 9 février 2018,
- Le portrait de Dorian Gray (théâtre) le 13 mars 2018,
- #Hashtag 2.0 – Cie Pokemon Crew (danse hip-hop) le 27 mars 2018,
- Ivo Livi (spectacle musical déjà à succès) sur la vie d'Yves Montand le 19 avril 2018,
- En attendant Bojangles (théâtre) le mardi 20 novembre 2018.

Ces spectacles ont rassemblé en moyenne 450 spectateurs (salle comble) Ils permettent de faire rayonner l'activité culturelle monsoise et de développer la notoriété de la nouvelle salle Allende. Au-delà de la qualité des productions accueillies, le partenariat avec le Colisée de Roubaix offre la possibilité de faire connaître cet équipement à un public métropolitain et la programmation qui y est proposée. En effet, les termes de la convention prévoient :

- l'intégration des spectacles choisis dans les supports de communication du Colisée (plaquette à 55 000 exemplaires, site internet...),
- la gestion des ventes de places et la gestion de la billetterie (intégrant le système d'abonnement),
- la signature des contrats avec les producteurs par la Ville,
- le produit des ventes est reversé à la Ville après déduction de différents frais (communication, négociation, billetterie...).

Deux autres spectacles ont été accueillis en 2018 dans le cadre de contrats de coréalisation sur le principe de partage de recette :

- Rêve de sable (spectacle de dessins sur sable),
- Réparer les vivants (théâtre).

En 2019, quatre spectacles ont été programmés :

- Les petites reines (théâtre) le mardi 29 janvier 2019,
- Arthur H (chanson française) le vendredi 22 mars 2019,
- Kevin Razy (humour) le vendredi 29 mars 2019,
- Cinq de Cœur (humour musical) le 29 novembre 2019.

En plus de ces quatre spectacles, le partenariat prévoit l'accueil de deux autres spectacles sous la forme de contrats de coréalisation :

- Luc Apers (mentaliste) le mercredi 3 avril 2019,
- Dans la peau de Cyrano (théâtre) le jeudi 10 octobre 2019 (une représentation scolaire et une représentation tout public).

Le coût artistique de ces trois spectacles est pris en charge par le Colisée (sauf pour la représentation scolaire de « Dans la peau de Cyrano » à la charge de la Ville de Mons en Barœul mais sans partage de billetterie). Seul le coût technique revient à la Ville de Mons en Barœul et les recettes sont partagées entre le Colisée et la Ville de Mons en Barœul. Ce montage financier permet de respecter la même enveloppe budgétaire que pour les deux saisons précédentes tout en proposant davantage de spectacles dans le cadre du partenariat.

Pour la saison 2019/2020, trois spectacles sont proposés :

- Cinq de Cœur (humour musical) le vendredi 29 novembre 2019 déjà évoqué plus haut,
- Le cercle de Whitechappel (théâtre) : le jeudi 16 janvier 2020,
- Sol Bémol (cirque) : le vendredi 6 mars 2020 (une représentation scolaire et une autre tout public).

Le partenariat est conclu pour la saison 2019/2020.

Il est proposé au conseil municipal :

- de valider ce partenariat avec le Colisée de Roubaix pour la saison 2019/2020,
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer le contrat de prestation avec le Colisée de Roubaix,
- d'inscrire les crédits correspondants à l'article fonctionnel 92314, compte nature 611 du budget de l'exercice 2019.